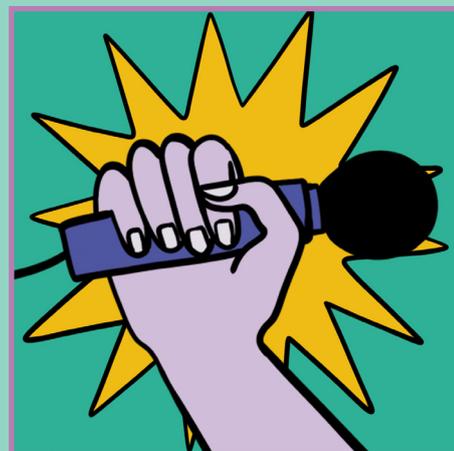


APPEL À CANDIDATURE ACCOMPAGNEMENT ET DIFFUSION MUSIQUES ACTUELLES À DESTINATION DES MUSICIEN.NE.S DE LA SEINE-SAINT-DENIS

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le MAAD 93, ses adhérents et le Département de la Seine-Saint-Denis vous accompagnent et vous font monter sur scène !

Le Département de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, a lancé **"Multitude"**, une **biennale interculturelle**, qui a vocation à mettre en valeur la multiplicité et la qualité des initiatives et acteur.ice.s du territoire, à travers le prisme de l'interculturalité qui se joue en Seine-Saint-Denis. Elle a pour ambition de fédérer les acteurs majeurs du territoire à travers une labellisation d'évènements pluridisciplinaires.



Dans le cadre de ce dispositif, de nombreux artistes du Département seront mis à l'honneur le 1er juillet lors de concerts gratuits au Parc départemental de la Bergère (Bobigny).

Pour l'occasion, le réseau MAAD 93 et ses adhérents, avec le soutien du Département de la Seine-Saint-Denis, mettent en place un dispositif exceptionnel d'**accompagnement** pour **permettre à six projets musicaux émergents de participer à l'évènement.**

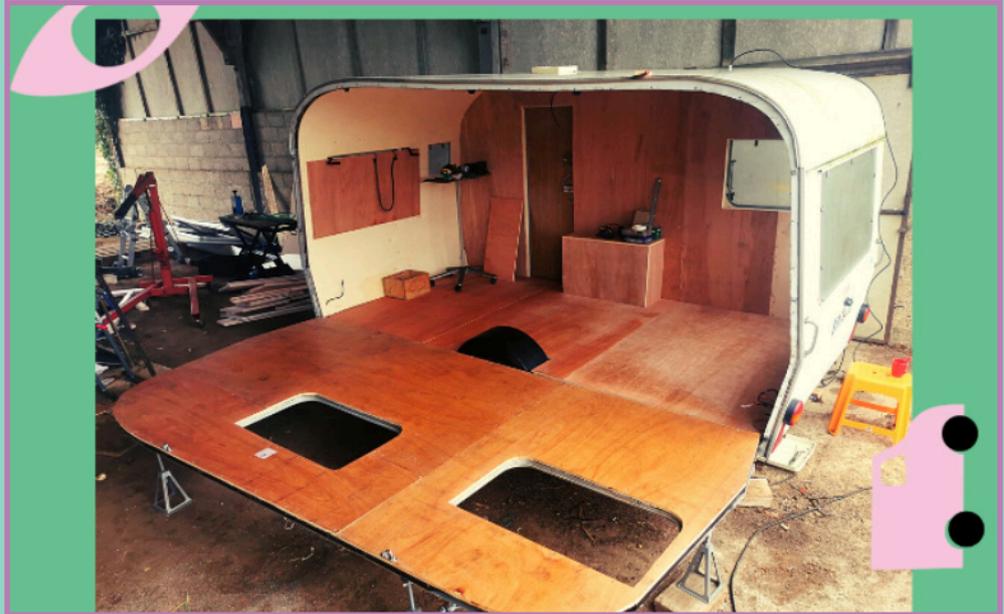
Ce dispositif gratuit s'adresse aux groupes Séquano-Dyonisien qui pratiquent dans le champ des musiques actuelles.

Les projets sélectionnés bénéficieront :

—> D'un accompagnement scénique et/ou vocal personnalisé avec un.e intervenant.e professionnel.le sous la forme d'une résidence de 4 jours au mois de juin 2023 (2 jours en studios, 2 jours en résidence scénique).

—> D'une diffusion lors du concert du 1er juillet, sur la scène Claudia du Mégaphone Tour, ou sur les Scènes Nomaades du MAAD 93.

SCÈNE CLAUDIA



La scène Claudia est une scène mobile totalement équipée et autonome. Cette caravane aménagée en scène itinérante s'invite sur différents territoires pour permettre aux artistes de se produire au plus près des publics pendant les beaux jours.

SCÈNES NOMAADES



Les Scènes Nomaades sont un dispositif itinérant de scènes mobiles et cyclables fonctionnant exclusivement à l'énergie solaire : depuis l'été 2021, elles sillonnent la Seine-Saint-Denis pour proposer des concerts mobiles en période estivale.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Ce dispositif est gratuit, et s'adresse aux groupes ou musicien.ne.s solos en voie de professionnalisation en musiques actuelles.

- Vous résidez en Seine-Saint-Denis ;
- Vous êtes un-e musicien-ne de niveau intermédiaire ou avancé de tout âge ;
- Vous avez un groupe ou un projet solo depuis plusieurs mois ou années ;
- Vous aimeriez recevoir des conseils de musicien-ne.s professionnel-le.s pour préparer votre live ;

Alors vous pouvez candidater auprès d'une des structures adhérentes du réseau pour bénéficier d'un parcours d'accompagnement "sur-mesure" pris en charge par le MAAD 93 dans le cadre de la Biennale Interculturelle de Seine-Saint-Denis !

L'attention sera particulièrement portée sur la dimension locale et interculturelle des projets présentés. La disponibilité des membres du groupe en juin 2023 et le 1er juillet 2023 est indispensable. Le jury, composé d'adhérents du réseau MAAD 93, portera une attention particulière à la diversité des esthétiques représentées et à la parité des genres lors de la sélection des projets.

LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Chaque parcours d'accompagnement implique :

1/ Un lieu Musiques Actuelles en Seine-Saint-Denis :

- Lieu où le groupe répète, suit des cours, ou le fréquente de près ou de loin.
- Accueille le parcours.

2/ Un-e référent-e pédagogique :

- La personne ressource du lieu pour informer les groupes amateurs constitués, intéressés par un accompagnement artistique.
- Identifier les besoins en accompagnement des groupes du lieu.

3/ Au moins un-e intervenant-e pédagogique :

- L'intervenant-e principal-e accueille le groupe tout au long du parcours. Il réalise et met en place un programme d'accompagnement suite à une première séance de "diagnostic".
- Il peut faire appel à d'autres intervenant-e-s selon les besoins du groupe en accompagnement.

Pour candidater :

Si votre groupe est déjà associé à un adhérent du réseau MAAD 93 : Contactez directement la structure en demandant à ce qu'elle vous accompagne dans le cadre du parcours.

Si la structure accepte de vous accompagner, elle vous fournira un dossier d'inscription qui devra être rempli par votre groupe.

CANDIDATURES JUSQU'AU VENDREDI 19 MAI 2023 À CONTACT@MAAD93.COM